

Rapport du président de la Société Suisse des Sciences
Morales sur l'exercice 1947- 1948.

Messieurs et chers collègues

Notre Société depuis sa constitution définitive à Berne , le 18 mai 1947 a dépassé ses dix huit mois d'existence . C'est donc d'un exercice prolongé et qui dépasse largement la normale administrative d'une année dont j'ai le mandat de vous rendre compte . Cette durée ne correspond pas à une activité du même ordre . Ce premier exercice est un début , une période d'expérience et de tâtonnements . Cela ne veut pas dire que ses résultats soient décevants . Peut-être ne répondent-ils pas aux espérances que la fondation de notre Compagnie avait fait naître dans vos esprits . Mais si nous avons rencontré de sérieuses difficultés sur notre route , il était inévitable qu'il en fut ainsi . Ce qui est essentiel est de savoir si nous sommes tout de même partis , si nous tendons à un but et quel est ce but . Il s'agit donc ici d'un départ et après m'avoir écouté , vous direz si ce départ permet d'entrevoir une première étape de notre activité et une étape qui en annonce d'autres et fait surgir à l'horizon d'encourageantes promesses .

Je vous entretiens tout d'abord des obstacles et des difficultés qui ont retardé et compliqué notre action , soit celle de votre comité. Au nombre des Associations fondatrices de la Société Suisse des Sciences Morales , nous croyions pouvoir compter la Société Suisse de Statistique et d'Economie Politique , groupement nombreux et de grande importance . Or le 2 octobre 1947 , son comité nous ^{fit} faire savoir que l'assemblée générale de cette Société réunie à Montreux le 19 septembre avait renoncé à son affiliation à notre Société des Sciences Morales . La lettre qui nous notifie cette décision n'en donne aucun motif , mais force nous est bien de prendre acte de cette retraite inattendue . Après les juristes , les économistes renoncent donc à faire partie du Cartel de Sciences Morales en Suisse . Nous ne comprenons pas très



pourquoi et nous le regrettons en esⁿérant cependant qu'un jour viendra où le ralliement que nous aurions voulu d'emblée atteindre s'opérera tout de même .

La seconde difficulté que nous ne réussirons à surmonter officiellement qu'aujourd'hui est celle de l'organisation de notre Secrétariat .

Si peu bureaucratique que nous voulons être , nous ne pouvons nous passer de papiers et d'écrits et nous avons besoin d'une direction experte et désintéressée pour assurer l'expédition des affaires que nous traitons , nos relations in^{te}rieures et les études de divers genres que nous devons entreprendre .

La première tâche qui attendait votre Comité dans cette ordre d'idées était la mise au net de nos Statuts et leur traduction en français .

La première esquisse de cette traduction nous révéla la nécessité d'un bureau central actif . Jusqu'ici nous avons dû nous en passer et suppléer à cette carence par les concours des membres du comité et de collaborateurs divers . C'est ainsi qu'avec une sage lenteur nos Statuts ont pu être imprimés traduits et distribués . J'espère que leur texte trouve grâce auprès de vous et qu'il ne suscitera pas d'interprétations divergentes ou de graves critiques .

Quant au secrétariat il nous fallait trouver pour le diriger une personnalité compétente et qui accepte une besogne assez lourde et étrangère à ses préoccupations purement scientifiques . C'est la raison pour laquelle après l'avoir trouvée , nous vous proposons aujourd'hui la nomination d'un nouveau membre du Comité ~~XXXXXXXX~~, en l'espèce , Mr. le professeur Emil Vogt que nous remercions chaleureusement d'avoir accepté d'avance ce mandat qui le conduira à revêtir dans notre Comité la charge de secrétaire .

Manifeste tout de suite après sa constitution votre Comité s'est préoccupé de donner à notre Société une première impulsion et d'affirmer son existence et son utilité. Votre président pensait que la réduction dans le Budget fédéral de 1948 des subventions aux Sociétés dont les travaux rentrent dans notre sphère de travail lui fournissait l'occasion de cette prise de position . Dans ce but il rédigea un

appel destiné aux membres des Commissions des Finances du Conseil National et du Conseil des Etats mettant en relief le rôle de nos Sociétés pour le rayonnement intellectuel de notre pays, la qualité de leur production et se terminant par une demande de maintien des subventions fédérales destinées aux Sciences Morales.

Votre Comité réuni à Berné, le 22 juin 1947 a pensé que la Société devait trouver un autre moyen d'expression de sa volonté d'exister et d'être utile qu'une revendication d'ordre financier. Il importait tout d'abord de faire connaître les programmes d'activité de nos Sociétés affiliées, leur but et la place qu'elles tiennent dans le mouvement intellectuel de notre pays, enfin les raisons de leur fédération et de leur entraide. Un tel document ne pouvait être établi que sur la base des renseignements fournis par les Sociétés elles mêmes en vue d'un exposé de leur histoire de celle de leurs entreprises et de leur situation actuelle. Malheureusement l'enquête ouverte dans ce but n'a donné que des résultats fragmentaires, en sorte que ce manifeste assurément fort utile et éloquent n'a jamais ^{pu} arriver à maturité.

Nous risquons d'être paralysés dans une longue attente qui ne prendrait jamais fin si nous nous en tenions à ce projet sans doute parfaitement justifié mais qui ne pouvait être réalisé sans des concours qui nous faisaient défaut. Je me suis donc déterminé pour sortir de cette impasse à publier sous ma seule responsabilité le manifeste partiel que j'avais conçu en le remaniant quelque peu pour tenir compte des observations de mes collègues. Cet exposé sommaire a donc paru sous forme d'article dans le numéro de juillet de la Revue Universitaire Suisse de 1948. Il a été tiré à part et largement distribué parmi nos membres et à la presse. Je suis heureux de pouvoir remercier pour cette publication et cette diffusion, le rédacteur de la Revue, Mr le Dr, Ed. Fueter, mes collègues du Comité et les agences de presse telles que l'Agence télégraphique suisse et la Correspondance

est dû l'encouragement aux sciences et aux arts. Mr. le conseiller fédéral Nobs a bien voulu nous assurer que le Conseil fédéral n'était pas tenu par le programme des réductions financières à faire porter son effort sur la diminution des subventions en faveur des recherches scientifiques. Les subventions de ce genre figurent dans ~~XXXXXXXXXXXX~~ le plan financier pour 1950 pour une somme de 2,8 millions au lieu de 2 millions proposés par les experts.

Dans le budget de 1948, les subventions aux glossaires alémanique, ~~XXXX~~ romand ~~xxxx~~ italien et rhéto-romanche ont été augmentés de 59,000 à 121,000 francs. Enfin, par arrêté du 25 mai 1948, le Conseil fédéral a décidé de mettre le bénéfice provenant de la frappe des écus commémoratifs de 1848 après déduction des frais du centenaire de la Constitution et de la Fête fédérale de Chant à la disposition du Département fédéral de l'Intérieur.

Nous verrons donc au moment du vote du budget lors de la session des Chambres fédérales de décembre si notre intervention a produit quelque effet et nous acceptons l'augure d'un bénéfice sur la frappe des écus de cinq francs commémoratifs de 1848 qui arrive jusqu'à nos Sociétés.

Unesco.- Fonds National

Nous en étions là de nos démarches lorsque des faits nouveaux se sont produits qui ont démontré l'utilité voire même la nécessité de notre groupement.

Tout d'abord nous avons été convoqués par Mr le conseiller Petitpierre à une conférence d'études relatives au rôle de la Suisse au sein de l'Unesco. Mr le professeur Hahnloser a bien voulu représenter notre Société à cet entretien. Il va tout à l'heure vous exposer ce qui en ressort.

Au cours d'entretiens universitaires qui se sont tenus les 16 et 17 octobre à Paris à la Direction des Affaires Culturelles il a été question des échanges entre la France et la Suisse de travailleurs de toutes les disciplines. C'est la Centre national de la recherche qui a pris l'initiative de ces suggestions. La Société Suisse des Sciences Morales

a été désignée comme l'une des institutions qui recevra des propositions plus précises sur cet objet .

Enfin et surtout la Société **H**élvétique des **Sc**iences Naturelles a adopté un grand projet dû à son président Mr le professeur A de Muralt tendant à la constitution d'un **F**onds National Suisse d'Encouragement aux **Sc**iences . Mr de Muralt faisant preuve d'une grande ouverture d'esprit et d'un sain libéralisme a tenu à associer les **Sc**iences Morales à la constitution et plus tard au bénéfice de ce Fonds . Il nous a prié de prendre part à une réunion qui à Berne le 16 octobre dernier s'est prononcée en faveur de ce projet, **Requie** a pris corps sous la forme d'une première rédaction d'un acte de fondation . Retenu ce jour là à Neuchâtel par la réunion de la Société Générale Suisse d'Histoire , il ne m'a pas été possible à mon très grand regret de prendre part aux délibérations de cette commission d'études . Mrs les professeurs Hahnloser et Debrunner ont représenté ~~xxxxxxx~~ notre Société et ce sera en core Mr le professeur Hahnloser qui vous mettra au courant de ce que la Société Hélvétique des Sciences Naturelles attend de nous et de ce que nous pouvons attendre d'elle et du Fonds National .

Assemblée Générale Arrivé à ce point de ses premiers essais votre Comité a pensé que le moment était venu de vous rendre compte et d'organiser l'assemblée des Délégués et l'Assemblée Générale prévue par les Statuts . Il s'est réuni dans ce but à Berne le 29 septembre et a préparé la réunion d'aujourd'hui bientôt augmentée par le projet de Fonds National . Il aurait voulu ne pas vous réunir seulement pour une délibération d'ordre administratif mais vous offrir une ou deux conférences d'ordre scientifique . Mais il était un peu tard pour trouver des concours de ce genre et d'ailleurs il lui a paru qu'un échange de vues entre nous sur les buts et les programmes d'action de nos diverses Sociétés servirait utilement à resserrer nos liens et à nous donner une plus juste idée de nos moyens d'action . Cette **j**ournée est donc consacrée essentiellement

à une meilleure prise de conscience de nous mêmes .

Conclusion . Je vous ai fait part sans rien dissimuler , de nos diffi-
-cultés mais aussi de nos efforts . Je vous dirai avec la même franchise
se que notre Société ne peut se donner librement à sa mission que si
ses membres / soit les Sociétés affiliée et leurs présidents / lui donnent
complètement leur collaboration . Cela veut dire que je sais reconnais-
-sant à tous mes collègues de nous faire part de leurs critiques de
leurs vœux et de leurs idées personnelles ou de celles de leurs grou-
-pements . Mais je leur serai aussi reconnaissant de participer réelle-
-ment à notre oeuvre commune ., notamment en répondant à nos lettres
et à nos demandes et en organisant leur travail en fonction de ~~xxx~~
notre Fédération .

Nous aurons l'occasion de nous entretenir des moyens d'approcher de ~~xxx~~
plus près cette collaboration indispensable . Au sein de notre Comité
on a émis l'idée de faire concorder les réunions des diverses Sociétés
affiliées dans le temps et dans le lieu avec l'Assemblée Générale de
la Société Suisse des Sciences Morales . Nous tenterons donc un essai
dans ce sens en 1949 .

Mais sans doute aurez vous d'autres suggestions à nous faire dans la
délibération qui va s'ouvrir et cet après midi . Je suis sûr que notre
journée ne sera pas perdue .

D'ailleurs si ce rapport ne provoque pas trop de désapprobation de
votre ~~part~~ le mérite en reviendra aux membres de votre Comité qui m'
ont assisté de leurs conseils et de leur appui éclairé , soit de Mes-
-sieurs ~~XXXXXXXXXXXX~~ Reto Bezzola , Hans Robert Hahloser, Rudolf Hötzen-
-kôcherle , Karl Meuli et Paul Roth . Qu'ils en soient remerciés en votre
nom et au mien .

Genève novembre 1948

Le président de la Société Suisse
des Sciences Morales :
Paul E. Martin